

Compte-rendu du Bureau Directeur

Jeudi 20 Avril 2023 à 19H.

Siège du Comité

Présents : Michel AUDOUARD, Alain BANDRIER, Karel DUBOIS, Patrick GAUTIER, Philippe RAFFOUX, Jean Pierre TOURNIER, André TRUS et Mikaël VIRE.

Excusés : Pierre DAVID, Geoffroy LEMBERT, Thomas PERTUS,

Salariée : Carole LACROIX

Début de la séance à 19H10

Ordre du jour :

- 1- Les infos diverses
- 2- Le point sur les Commissions
- 3- Assemblée Générale du Samedi 17 Juin 2023 (à St Pierre d'Oléron)
- 4- La Journée des Jeunes (à Chéray)
- 5- Les Finales : Coupe 17 (à Rochefort)
- 6- Les questions diverses

Infos du Président :

- Un club fait un courrier au Président pour signaler son mécontentement sur le dernier compte-rendu du Bureau Directeur.
- Le Président de la FFHB, Philippe BANA demande une attestation pour désigner le Délégué et son Suppléant à envoyer avant le 1^{er} Mai pour participer à l'Assemblée Générale de la Fédération les 12/13 et 14 Mai 2023 à la Maison du Handball à Créteil.
- Le port du voile (cagoule homologuée) est autorisé pendant les matches de Handball.
- Subvention du Conseil Général, normalement le CD va avoir 7 350 €uros.
- Petite analyse sur les effectifs, nous sommes à 3 086 licenciés (voir tableau en dernière page)

LES COMMISSIONS

Finances : Tout va bien.

Tableau de bord : on est à 79% de Charges et 80% de Produits.

Situation des dettes des clubs : presque à jour.

Éthique : RAS

COC Régionale (Mike)

- Situation des clubs du 17 : elle ne s'est pas arrangée sur le plan des résultats.
- Les finalités régionales auront lieu à Bruges
- -15 ans Filles et Garçons, tournoi préliminaire les 20 et 21 Mai 2023.
- Ligue, possibles changements des Poules Filles et Garçons.

Discipline : 1 cas à traiter lors de la réunion du lundi 24 Avril.

Sportive : Décisions à prendre sur 2 matches arrêtés.

PRDM : St Xandre 2 – Haute Saintonge après un débat, le score est entériné 27 à 21 pour St Xandre 2.

EDM : Haute Saintonge 2 – Montguyon, suite à une panne électrique le match sera à rejouer dans sa totalité soit le mercredi 17 Mai à 21h. ou le vendredi 26 Mai à 21h. C'est à Haute Saintonge de faire la démarche sur Gest'Hand.

Une réunion COC a eu lieu entre les 4 Comités ex Poitou-Charentes (voir compte-rendu ci-dessous).

- Les finalités -13 Filles et Garçons : une demande sera faite aux 3 clubs concernés pour voir si la réalisation est possible.
 - -13M : Pons / Gémozac ou Aunis
 - -13F : Aunis
- -15 ans : RAS
- -18 ans : Michel préfère le fonctionnement de cette année, le projet est trop restrictif (pour nos équipes).
 - En garçons, on garde notre championnat et on peut accueillir des équipes d'autres CD.
 - En filles, 2 phases en fonction du nombre d'équipes inscrites en 1^{ère} Phase.
 - Exemple : pourquoi ne pas faire une phase courte qui se terminerait fin décembre, puis une phase intermédiaire de brassage (mars) et enfin des phases finales.

Qualifications : 1 joueur se retire suite à un tirage au sort entre 2 joueurs (pas d'arbitre) mais prend la place d'officiel responsable. De plus il n'y a plus de capitaine pour la même équipe. Un rappel au règlement sera fait.

Finances : Jean Pierre fait une proposition pour un placement à terme. Accordé par les membres du Bureau.

Fiche de poste emploi arbitrage : revoir le diplôme BPJEPS au lieu de DEJEPS.

Nombre d'heures : mettre 35h. et non 24h.

Voir pour un dossier ANS Aide à l'Emploi. Michel se renseigne s'il n'est pas trop tard.

Dépense : Pierrot demande au BD s'il est possible d'investir dans une tablette pour pouvoir filmer à la place de la caméra. Le BD à la majorité a validé sa demande.

Demande du club d'Oléron : est-ce possible de déplacer la finale de la Coupe Principale Filles à 18h. au lieu de 20h. Demande acceptée.

- 14H Finale Consolante Filles
- 16H Finale Consolante Garçons
- 18H Finale Principale Filles
- 20H Finale Principale Garçons

Vœux des clubs :

Le club de Ré :

- 1 - Demande de ne plus mettre les matches de Coupe 17 en même temps que le championnat régional.
- 2 - Ne pas faire tomber l'une contre l'autre 2 équipes du même club.

Avis sur les vœux :

1 - difficilement faisable par manque de dates et non correspondance avec les championnats régionaux.

2 - faut-il abandonner le tirage au sort ?...

Récompenses :

- ♦ St Hilaire / St Jean : 2 propositions
- ♦ Rochefort : 2 propositions
- ♦ Pons / Gémozac : 1 proposition
- ♦ Le Comité : propose 1 personne

Les 6 personnes sont acceptées à l'unanimité.

Une récompense sera donnée aux 4 JAJ (les 2 filles de Rochefort et les 2 Garçons d'Aunis) qui ont participé aux Inter-Comités Nationaux par un bon d'achat de 100 €uros chacun à Casal Sport.

Le BD prend fin à 22 H. 45 suivi du repas.

Alain BANDRIER et André TRUS
Secrétaires de séance

Patrick GAUTIER
Président

Réunion COC ex-Poitou-Charentes

Présents : Thierry (COC 86), Anita (COC 79), Philippe (COC 17) et Romain (COC 16) à Mérignac le samedi 15 avril 2023 (après la réunion COC plénière de la ligue).

-13 ans

Finalité sur une date, sur un lieu central aux 4 départements de l'ex Poitou-Charentes avec 2 gymnases.

Date : samedi 24 juin

Lieu : Vivonne (Thierry les contacte)

Arbitrage : la CDA de chaque comité désigne un binôme JAJ (-20 ans) dans le cadre du PPF arbitrage. Pas de frais imposé. Le binôme ne pourra pas arbitrer le match d'un club de son comité.

Formule : Final Four

Règlement :

- 2x15 minutes
- 1 Temps-mort / mi-temps
- Exclusion : 1 minute
- Colle interdite
- 5 jets de 7 mètres si égalité à la fin du temps réglementaire

Table de marque : chaque club doit amener un secrétaire/chronométrateur.

Responsable de salle : représentant d'un comité et/ou du club recevant.

Récompenses : chaque comité offrira une coupe (2 pour les vainqueurs et 2 pour les finalistes).

Qualification : champion de chaque comité (4 équipes féminines et 4 équipes masculines)

14H00	15H00	16H00	17H00
Demi-finales féminines	Demi-finales masculines	Place pour la 3 ^e place	Finale

Tirage au sort (masculin et féminin) :

86 – 17

16 – 79

-15 ans

Bilan : satisfaisant. On garde la même formule. Il faudrait commencer plus tôt pour la COC 79 parce qu'elle voudrait commencer plus rapidement les championnats départementaux. Pour la COC 16, le mode de qualification est différent, c'est un championnat sur 3 ou 4 journées.

On fixe une date pour annoncer les équipes qualifiées : le lundi 26 septembre.

Le championnat commencera le 8 octobre. La seconde phase commencera après les vacances de février.

Pour la saison prochaine, on demandera obligatoirement un accompagnateur sur chaque FDME pour suivre et aider les arbitres.

Il n'y aura pas d'obligations pour avoir un secrétaire pour le club extérieur.

Pour la saison 2023-2024, ce sera le CD16 qui gèrera les championnats « Ex Poitou – Charentes ».

-18 ans

Objectifs :

- Avoir un projet avec un règlement connu par les clubs au mois de juin, dans le but de fidéliser nos jeunes licenciés
- Avoir un championnat plus homogène avec 2 niveaux de jeu
- Avoir un championnat en 2 phases pour les féminines et masculins :
- **1^{ère} phase :** chaque comité réalise son championnat jusqu'à fin décembre (et pourra désigner son champion départemental ?). Si un comité a moins de 4 équipes, il peut demander au comité voisin d'intégrer le comité limitrophe.
- **2^{nde} phase :**
 - o Qualifications : chaque comité aura une place pour le championnat Interdépartemental Excellence. Les COC des 4 comités de l'ex-Poitou-Charentes se donnent le droit de qualifier 2 autres équipes avec l'avis des CTF.
 - o -18 ID Excellence : 6 équipes – championnat Aller/Retour – 10 dates – à partir de janvier
 - o -18 ID Honneur : plusieurs poules de 5 ou 6 équipes, géographiques où on fera en sorte d'avoir 1h.30 de route aller au maximum. Entre 8 et 10 matchs à partir de janvier jusqu'à fin mai.

A valider dans l'ordre, dans chaque comité, pour mettre en place sur la saison 2023/2024 :

- Par les membres de la COC de chaque comité.
- Par le CA ou BD de chaque comité.
- Par l'AG de chaque comité.